

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

MAROC

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE
COTIERE RABAT – CASABLANCA

NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR L'ACQUISITION

1. L'ONEP envisage de solliciter un *prêt de la Banque africaine de développement (BAD) d'un montant d'environ 183 millions d'UC, équivalant à environ 200 millions d'euros, pour financer les composantes du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la zone côtière Rabat – Casablanca, et se propose d'utiliser les fonds de ce prêt pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet*¹.

2. Le projet vise le renforcement du système de production et d'adduction en eau potable des villes situées sur l'axe Rabat – Casablanca ((Rabat, Casablanca, Tamesna, Témara, Mohammedia, Bouznika, Benslimane) et comprendra les composantes suivantes :

A. Renforcement de système d'AEP de la zone côtière Rabat – Casablanca : Les travaux consistent en : (i) la réalisation d'une nouvelle station de pompage des eaux brutes d'une capacité de 5 m³/s ; (ii) la réalisation d'une nouvelle conduite de refoulement des eaux brutes DN 2000 mm sur 7 kms ; (iii) la réalisation d'une nouvelle station de traitement d'une capacité de 5 m³/s ; (iv) la réalisation d'une nouvelle conduite d'adduction des eaux traitées BR3, DN 1600 mm à DN 2000 mm sur 73 kms ; et (iii) la réhabilitation des deux conduites d'adduction existantes des eaux traitées BR1 et BR2.

B. Appui technique : Etudes, contrôle et supervision des travaux.

3. Les marchés financés par le prêt seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les *Règles et Procédures pour l'Acquisition de Biens et Travaux (édition 2008)*, et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères de provenance et d'éligibilité définis dans les Règles et procédures sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux *Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants (édition 2008)*. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en décembre 2009 pour l'acquisition des services de consultants pour l'appui technique et début 2010 pour l'acquisition des composantes de travaux et d'équipement. Les modes d'acquisition prévus pour les travaux, biens et services financés au moyen du prêt/don sont indiqués ci-après :

Appel d'offres international

4. Seront acquis par voie d'appel d'offres international conformément aux procédures de la Banque, les acquisitions des travaux de réalisation de la station de pompage des eaux brutes, de la conduite de refoulement des eaux brutes, de la station de traitement, de la nouvelle conduite

¹ *La passation des marchés financés par la Banque africaine de développement sera régie par ses procédures et ses critères de provenance ».*

d'adduction des eaux traitées et de la réhabilitation des conduites existantes BR1 et BR2 et des équipements pour la télégestion.

Appel d'offres national

5. L'acquisition des travaux de terrassement pour la station de pompage et la station de traitement et des lignes électriques se feront selon les procédures d'appel d'offres national (AON) utilisant les procédures et documents d'acquisition de l'ONEP revus et amendés par la Banque.

Listes restreintes

6. Les services de consultants (appui technique) seront acquis par voie de consultation sur la base de listes restreintes, conformément aux procédures de la Banque. La publication de l'avis de manifestation d'intérêt spécifique se fera dans l'UNDB et au niveau national et régional. La procédure de sélection des consultants pour l'appui technique, reposera sur l'évaluation combinée des propositions techniques et des propositions financières.

Pour la manifestation d'intérêt citée ci-avant, les soumissionnaires intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau Potable

Direction des Approvisionnements et Marchés.

Division Achats Projets Eau Potable

6 bis, Rue Patrice Lumumba- Rabat

Personne à contacter : Fouad SELMANI – Chef de Division Achats projets Eau Potable

Téléphone : 212 37 70 61 18 Fax: 212 37 72 55 66 - fselmani@onep.org.ma